

LA GRANDEUR DU MOIS DE TICHRI

(par Rabbi David Hanania Pinto Chlita)

Le Tour a écrit : «Vous vous installerez pendant sept jours dans des soukot... pour que vos générations sachent que J'ai installé les bnei Israël dans des soukot quand Je les ai fait sortir du pays d'Egypte». L'Écriture fait dépendre la mitsva de souka de la sortie d'Egypte, ainsi que beaucoup d'autres mitsvot, parce que c'est une chose que nos yeux ont vue, que nos oreilles ont entendue et que personne ne peut nier, et cela montre la vérité de l'existence du Créateur, qui a tout fait selon Sa volonté. A Lui est la force, la domination et le pouvoir chez les êtres supérieurs et inférieurs, pour les traiter selon Sa volonté. Personne ne peut Lui dire quoi faire, comme Il l'a montré envers nous quand Il nous a fait sortir d'Egypte avec des miracles. Les soukot dont l'Écriture dit qu'Il nous y a installés sont les nuées de gloire dont Il nous a entourés pour nous protéger du vent du désert et du soleil. Un exemple en est Son commandement de faire des soukot pour que nous nous rappelions de Ses merveilles. Et bien que nous soyons sortis d'Egypte en Nissan, Il ne nous a pas ordonné de faire des soukot à ce moment-là, parce que c'est la période de l'été et que tout le monde a l'habitude de faire des cabanes pour se faire de l'ombre, on n'aurait donc pas vu qu'il s'agissait d'un commandement du Créateur. C'est pourquoi Il nous a ordonné de les faire au septième mois, qui est la saison des pluies, moment où la plupart des gens ont l'habitude de sortir de leurs cabanes pour rentrer à la maison, alors que nous sortons de la maison pour nous installer dans la souka. De cette façon, nous montrons à tous que c'est le Roi qui nous a ordonné de le faire.

Mais apparemment, la difficulté reste entière : quelle est la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il a ordonné de faire des soukot à la période de Roch Hachana et de Yom Kippour ? Si l'on dit qu'Il a voulu que la souka se fasse à la période des pluies, au moment où les gens se trouvent chez eux, pour que tout le monde s'aperçoive qu'on la fabrique pour la mitsva de souka, pour quelle raison a-t-Il dit de le faire après Roch Hachana et Yom Kippour et non avant, en Eloul ? Du fait que Soukot soit après Roch Hachana et Yom Kippour, on comprend que toutes ces fêtes ont un rapport entre elles.

Le prophète Amos a dit : «Le lion rugit, qui ne craindrait», et nos Sages ont expliqué que ce verset parle du mois d'Eloul, placé sous le signe du lion. Des anciens ont écrit que les premières lettres des mots de ce verset forment les mots Eloul, Roch

Hachana, Yom Kippour et Hochana Raba. Pendant tout ce temps-là, à partir d'Eloul, moment où les bnei Israël se lèvent tôt pour aller aux sel'hot et demander pardon au Roi des rois, que dit le Saint béni soit-Il ? «Éveillez-vous de votre sommeil, vous qui dormez, éveillez-vous de votre torpeur, observez vos actes, repentez-vous et rappelez-vous votre Créateur !»

Quiconque recherche la vérité et veut revenir à Hachem écoute ce rugissement, regrette ses mauvaises actions et fait techouvah, car en ce mois le Saint béni soit-Il se rapproche de nous plus que pendant tous les autres mois de l'année. Pendant Eloul, le Saint béni soit-Il se rapproche pour ainsi dire du peuple d'Israël, et quiconque a la moindre intelligence se met immédiatement à s'occuper de techouvah et de bonnes actions pour mériter d'être jugé favorablement à Roch Hachana et Yom Kippour, puisque le Saint béni soit-Il se trouve proche de nous. Au moment où Il est proche, chacun doit se repentir et regretter ses mauvaises actions, et au moment où Il se rapproche des créatures, elles tremblent, ainsi qu'il est dit «le lion rugit, qui ne craint pas». Qui est donc celui qui entend la voix du lion sans la redouter ! Il faut donc se soucier de techouvah et de bonnes actions. Si l'on se montre paresseux pour se repentir et confesser ses fautes, comment pourrait-on mériter d'être inscrit pour la vie, dans le livre des tsadikim ? Ceux qui ne prennent pas à cœur de se repentir, à quoi ressemblent-ils ? A un homme qui prend une marchandise chez un grossiste afin de la revendre pour le payer. Il prend la marchandise et la jette dans la mer, perdant ainsi tout son argent en même temps que sa marchandise, car le grossiste viendra au bout de quelques jours réclamer son dû. S'il avait vendu la marchandise, il aurait gagné de l'argent. De la même façon, le Saint béni soit-Il dit : «Voici que Je vous ai pardonnés pour que vous fassiez techouvah, maintenant non seulement vous ne vous êtes pas repentis, mais vous avez continué à fauter, Je vous réclame donc vos fautes, même celles que Je vous avais pardonnées. Si vous vous étiez repentis, vous auriez gagné Mon pardon.»

Comme le cœur de chaque homme d'Israël est rempli de crainte pendant ces jours terribles de Roch Hachana et Yom Kippour, il ne sait pas s'il a été jugé innocent et inscrit dans le livre de la vie ou l'inverse. Hachem craint que les bnei Israël n'en arrivent à la tristesse, et comme la Chekhinah ne réside pas là où il y a la tristesse, immédiatement après Yom Kippour Il nous a donné la fête de Soukot, pour nous nous réjouissions, mangions et buvions, car nous sommes sûrs que le Saint béni soit-Il n'écrit pas sur

nous une chose mauvaise, et que tout ce qu'Il fait est pour le bien.

La haptara du deuxième jour de Soukot est le passage sur l'inauguration du Premier Temple construit par Chelomo, qui a été inauguré à Soukot, ainsi qu'il est dit : «Tous les hommes d'Israël se rassemblèrent autour du roi Chelomo pendant le mois des Eitanim, pendant la fête du septième mois». Il faut comprendre le rapport entre l'inauguration du Temple et la fête de Soukot. De même que le roi Chelomo a inauguré le Temple pendant la fête de Soukot, au moment où le Saint béni soit-Il se trouve proche de nous, c'est un devoir pour chacun d'inaugurer sa propre maison et d'en faire un lieu d'habitation pour la Chekhinah, c'est-à-dire de se repentir afin que la Chekhinah puisse y demeurer. En effet, tout homme d'Israël s'appelle un petit sanctuaire et un petit temple où la Chekhinah peut résider. Quand l'homme a-t-il la possibilité de préparer sa maison à recevoir la Chekhinah ? Au moment où le Saint béni soit-Il se trouve proche de nous, et il n'y a aucun moment où Il soit plus proche de nous que pendant les jours de Tichri. Par conséquent, le Saint béni soit-Il a dit : «Mes enfants, préparez des soukot après les jours du jugement, sortez de votre habitation habituelle vers une habitation temporaire, pour que vous remarquiez que votre demeure en ce monde-ci n'est que temporaire, et que l'essentiel de votre habitation est dans le monde à venir». Nous savons que si l'on se prépare dans la demeure temporaire, on rentrera dans la demeure fixe, ainsi qu'il est dit dans la michna : «Ce monde-ci est semblable à une entrée devant le monde à venir, prépare-toi dans l'entrée pour pouvoir entrer dans le palais». Les anciens ont dit qu'on agit envers l'homme en fonction de ses actions et de son cœur, et que toutes ses pensées suivent toujours les actes par lesquels il fait le bien ou le mal. Même quelqu'un de totalement méchant dans son cœur, dont toutes les pensées sont continuellement mauvaises, s'il fait un effort pour s'occuper avec assiduité de la Torah et des mitsvot, même de façon intéressée, penchera tout de suite vers le bien. Par la force de ses actes il tuera le mauvais penchant, car les cœurs sont entraînés par les actes (Séfer Ha'Hinoukh). Donc quand on sort de sa demeure fixe pour rentrer dans une demeure temporaire, l'idée se renforce dans le cœur que notre demeure n'est pas en ce monde-ci, qui n'est qu'une habitation temporaire.

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

La souka chancelante de David

Selon la halakhah la plus centrale des dinim de la souka, l'essentiel de la souka est le skhakh, le toit. Tous les dinim de ce qui est caché ou non en ce qui concerne la souka se rapportent uniquement au skhakh. C'est lui qui doit être fait de matériaux d'origine végétale, qui ne doivent pas être reliés à la terre, qui ne doivent pas pouvoir recevoir l'impureté. Alors que les parois et le sol sont permis de n'importe quelle façon.

Cela nous montre que le but de l'installation dans la souka est différent de celui de l'habitation dans la maison. Une maison constitue par nature une prise sur quelque chose, une installation dans la terre. Le but est de ne pas être séparé du monde : la maison et le repos, l'héritage et le repos. Alors que la souka ne permet pas de s'accrocher à quoi que ce soit, au contraire, sa précarité même est son but. La souka fournit uniquement un skhakh. Quelque chose en haut, qui n'est pas de ce monde, étend ses ailes et protège.

C'est la raison pour laquelle, explique le Maharal, la royauté de la maison de David s'appelle souka, «en ce jour Je relèverai la souka chancelante de David» (Amos 9), contrairement à toute autre royauté qui s'appelle bayit, maison, «Il leur fit des maisons, des maisons de kehouna et de royauté» (Rachi sur la parachat Chemot). En effet, la royauté est le symbole le plus fort d'une prise puissante dans la terre, le symbole de la stabilité, comme une maison, qui se tient fermement sur la terre. Mais la royauté de la maison de David, dit le Maharal, n'est pas ainsi. Ce n'est pas du tout quelque chose de terrestre symbolisé par un attachement à la terre. C'est quelque chose de céleste, comme un skhakh qui plane sur la tête, là-haut.

C'est pourquoi la souka de David est chancelante. Elle n'est pas ferme. Elle dépend constamment du mérite que nous avons de nous abriter à son ombre. Si par malheur nous n'en sommes pas dignes, elle s'écroule tout simplement, car elle n'a jamais eu de prise dans la terre. Ce n'est pas une maison mais une souka.

Mais c'est justement pour cela qu'elle reste une souka même après sa chute, ainsi qu'il est écrit : «En ce jour-là, Je relèverai la souka chancelante de David». Elle tombe, mais elle s'appelle tout de même souka et non tas de planches, parce que son essence réelle n'est pas tombée ! Le skhakh qui est au-dessus existe, c'est juste la relation qu'elle avait avec la terre et ses habitants qui s'est évanouie quand ils ont cessé d'être dignes de s'abriter en elle. Mais en «ce jour-là», quand la vérité jaillira de la terre, alors Je relèverai la souka chancelante de David. L'ombre de la royauté de David reviendra et s'étendra sur nos têtes, d'en haut.

(Cha'arei Torah)

La perle du Rav

Immédiatement vers la foi, la Torah et les mitsvot

Le Rema a écrit : Ceux qui sont vigilants commencent immédiatement dès la fin de Yom Kippour à faire la souka, pour aller d'une mitsva à une autre. On peut dire de plus qu'à Yom Kippour, la foi se renforce dans le cœur de l'homme par le fait de se confesser devant le Roi des rois et de Lui demander pardon de toutes ses fautes. A cause de cela, c'est une mitsva de rapprocher de la foi l'exécution de la Torah et des mitsvot, or il y a les deux dans la mitsva de souka, la Torah et la mitsva. Comment ? 1) La mitsva, tout simplement. Comment y a-t-il en elle aussi la Torah ? Parce que la souka est semblable au Beit HaMidrach que l'homme fabrique pour y faire résider la Chekhinah. De la même façon, le roi Chelomo a inauguré le Temple à Soukot. Bien que la construction ait été terminée en 'Hechvan, il l'a inauguré tout de suite après Yom Kippour pour faire savoir que tout le monde devait faire comme lui, et immédiatement après ce regain de foi, s'occuper de Torah et de mitsvot. En effet, la foi seule ne dure pas quand elle ne s'accompagne pas de la Torah, or il n'y a d'étude de la Torah que lorsque l'homme est exilé d'un endroit à l'autre, ainsi qu'il est écrit : «Exile-toi vers un lieu de Torah». A Soukot, chacun sort de chez lui pour rentrer dans sa souka, ce qui représente un exil.

Embellir la mitsva

Vous prendrez pour vous le premier jour le fruit du cédratier, des branches de palmier, du bois de myrte et des saules de rivière et vous vous réjouirez devant Hachem votre D. pendant sept jours (Vayikra 23, 40).

Le Séfer Ha'Hinoukh écrit (chapitre six) : La mitsva des quatre espèces est particulière, en cela qu'il faut l'embellir et l'embellir encore, et que cela fait partie de la mitsva elle-même : «Fais-toi beau devant Lui par les mitsvot». Cela signifie que tout ce qui relève de la mitsva que l'on fait pour le Nom du Saint béni soit-Il doit être le plus beau possible. Pourtant, la Torah a répété à propos de la mitsva de l'etrog : pri ets hadar, littéralement «le fruit du bel arbre» (Vayikra 23). Les Sages ont dit que le hadar dont il est question ici ne désigne pas seulement l'etrog, mais que c'est dit à propos de toutes les quatre espèces : toutes doivent être de premier choix, et cet embellissement fait partie du corps même de la mitsva. L'essentiel de cet embellissement est écrit dans la Torah à propos de l'etrog – parce qu'il représente le cœur, dont découle la vie, et quand le cœur est propre et beau, alors le corps, les yeux et les lèvres (qui se trouvent en allusion dans les autres espèces) sont également beaux. Bien que les Sages aient dit : «L'embellissement de la mitsva peut aller jusqu'au tiers de la mitsva», c'est-à-dire que quand on achète un objet de mitsva, il faut ajouter jusqu'au tiers de sa valeur pour en acheter un encore plus beau, mais il n'y a pas besoin d'aller au-delà du tiers, les bnei Israël ont l'habitude de dépenser beaucoup d'argent pour cette mitsva des quatre espèces. Ils réduisent leurs dépenses personnelles pour ajouter aux dépenses qui concernent la mitsva, pour acheter un etrog et une branche de palmier, des myrtes et des branches de saule les plus beaux qu'on puisse trouver, à cause de l'amour qu'ils portent à cette mitsva. Pourquoi à ce point ? Parce que la Torah a explicitement ordonné l'embellissement à propos de cette mitsva. Il est également écrit sur elle (Vayikra 23) : «Et vous vous réjouirez devant Hachem votre D. pendant sept jours», or à chaque fois qu'il y a de la joie, il y a de l'amour, et là où il y a de l'amour l'homme ne dit pas avec précision : «Je dois aller jusque là, mais là s'arrête mon obligation». Au contraire, il donne toute son âme pour l'amour dont il aime le Saint béni soit-Il, et toute la fortune de sa maison pour l'amour de Ses mitsvot.

(Séfer HaTodaa)

Un monde temporaire

Car J'ai installé les bnei Israël dans des soukot (Vayikra 23, 43).

Les commentateurs ont souligné que nous avons reçu le 15^{ème} jour du septième mois, qui est le moment du début de la saison des pluies et du froid, le commandement de sortir de la maison permanente où nous vivons toute l'année pour nous installer dans une souka qui est une demeure temporaire sous le ciel, contrairement à ce que font les gens à cette époque, lorsqu'ils rentrent des champs vers la maison. Tout cela vient nous enseigner que le Saint béni soit-Il désire que chacun des bnei Israël reconnaisse que son âme est spirituelle et vient du Ciel, où elle a sa demeure permanente. Elle ne vient en ce monde que comme dans une demeure temporaire, pour préparer toutes les nourritures nécessaires dans le monde d'en haut, pour le moment où elle retournera dans sa demeure permanente. Ainsi, le juif réfléchira et se dira : Tous les jours que je passe sur la terre, je suis comme un voyageur, je ne vais pas faire attention si j'ai beaucoup ou peu de nourriture, et je boirai ici de ce que je trouverai. Que je devienne pauvre ou riche, que je porte des haillons ou des habits de soie, de toutes façons tous les jours en ce monde je ne suis qu'un invité de passage, et ma demeure est provisoire. S'il m'advient une épreuve, je marche dans la confiance et le repos. Là-bas, dans le monde d'en haut, est la demeure qui m'est destinée, là se trouve mon bonheur. C'est le but de la Torah toute entière, but pour lequel Hachem nous a fait sortir d'Egypte.

(HaKetav VéHaKabala)

Entre les mains du Ciel

Tous les citoyens d'Israël s'installeront dans des soukot, pour que vos générations sachent que J'ai installé les bnei Israël dans des soukot quand Je les ai fait sortir du pays d'Egypte (Vayikra 23).

Quand les bnei Israël sont sortis d'Egypte, ils sont sortis avec de grands biens, le butin de l'Egypte et le butin de la mer. Ils sont arrivés dans le désert – et n'y ont trouvé ni semences ni moisson ni eau, ni maison ni auberge – quel profit avaient-ils donc de tous leurs biens ? Le Saint béni soit-Il leur a dit :

Prenez tout votre argent, votre or et vos autres objets précieux et mettez-les dans des ustensiles ; vous mangerez du pain du Ciel, et vous boirez de l'eau du rocher, vos vêtements ne s'useront pas sur vous et vos chaussures ne s'useront pas à vos pieds, toute votre subsistance dépend de Moi. Et si vous dites :

«Nous avons beaucoup de biens, à quoi nous servent-ils ?», donnez-les pour le service du Sanctuaire. Voici la contribution que vous donnerez : de l'argent, de l'or et du cuivre. Vous Me ferez un Sanctuaire et Je résiderai parmi vous, et Je vous le compte comme si vous M'aviez nourri avec vos biens.

Même une fois que les bnei Israël sont arrivés à bon port, lorsqu'ils travaillaient toute l'année dans les champs et les vignes et qu'Erets Israël donnait sa récolte et que les arbres des champs donnaient leurs fruits, dès qu'ils avaient amassé la bénédiction dans leur maison, ils sortaient immédiatement de leur maison et rentraient dans une demeure temporaire pour que les générations sachent que Hachem a installé les bnei Israël dans des soukot, et que la bénédiction présente ne provient pas de la terre, mais que c'est la bénédiction de Hachem qui enrichit.

(HaKetav VéHaKabala)

Allusions

Les quatre espèces font allusion, comme on le sait, à la totalité du peuple d'Israël, composé de différents niveaux. L'etrog, qui a un goût et une odeur, représente le talmid 'hakham, la myrte, qui a une odeur mais pas de goût, représente celui qui fait des mitsvot mais n'étudie pas la Torah, et la feuille de palmier, qui a un goût mais pas d'odeur, représente celui qui a la Torah mais pas les mitsvot. On leur adjoint le saule, qui représente ceux qui n'ont ni Torah ni bonnes actions, mais qui se font petits devant le peuple d'Israël, si bien qu'on ne s'aperçoit pas de leurs défauts. Etrog, loulav, hadass et arava ont la même valeur numérique que le verset koulekh yafa ra'ayati oumoum ein bakh («Tu es entièrement belle, ma bien-aimée, et il n'y a pas en toi de défaut») (Chir Hachirim 4, 7).

(Ouba Halévi)

A LA LUMIERE DE LA HAFTARA

«Je Me magnifierai et Je Me sanctifierai et je Me manifesterai aux yeux de nombreux peuples et ils sauront que Je suis Hachem» (Yé'hezkel 38, 23)

Le kadich que nous disons dans la prière est un souvenir de la fin des temps et de la guerre de Gog et Magog. C'est pourquoi nous disons yitgadal véyitkadach, qu'Il soit magnifié et sanctifié, comme dans le verset qui parle de la guerre de Gog et Magog, où le Nom du Saint béni soit-Il sera magnifié sur toute la terre, ainsi qu'il est écrit : «En ce temps-là, Hachem sera Un et Son Nom sera Un». C'est-à-dire qu'au moment de la délivrance, quand Il exercera Sa vengeance sur la descendance d'Essav comme Il l'a juré, qu'Il ne sera pas complet avant cette vengeance, car il est écrit que ni le Trône ni le Nom de Hachem ne seront complets jusque là. Mais une fois qu'Il Se sera vengé, le Nom sera complet ainsi que le Trône, ainsi qu'il est écrit : «Hachem demeure éternellement, Il a établi Son trône pour la justice», verset où le Nom est complet ainsi que le Trône. Cela signifie que tant qu'il y a dans le monde quelqu'un qui croit en une autre divinité que Hachem, Son royaume et Son Nom ne sont pas connus dans le monde entier, donc le Nom n'est pas complet. Même quand Il ne tire pas vengeance des rois de la terre, il existe encore une entité dans l'armée céleste pour accuser sous le Trône, si bien que le Trône n'est pas complet. Quand on annoncera son Nom, Sa vérité, Son existence et Son unicité dans le monde entier pour se venger des ennemis de Hachem, qui sont les ennemis d'Israël, et que tout pouvoir sera ôté aux accusateurs, alors Son nom sera entier dans tout l'univers et Son Trône entier sans accusation, et tout le monde croira qu'il n'y a dans le monde aucun autre Roi que Lui. Il n'y aura dans toute la réalité plus personne qui transgressera Ses décrets. Alors, «tout la terre sera pleine de la connaissance de Hachem comme l'eau recouvre l'eau».

(Menorat HaMaor)

LA RAISON DES MITSVOT

Une demeure temporaire

Une halakhah pratique accompagne l'ordre de s'installer dans la souka : «Sors de ta demeure fixe pour une demeure temporaire» (Traité Souka). Pour accomplir le but de la mitsva, il ne suffit pas que nos meubles passent dans la souka et qu'on soit entraîné à leur suite, il faut soi-même sortir. D'où ? De notre façon de voir le monde ! Sors de la demeure qui te donne un sentiment imaginaire de fixité, vers une demeure dont la précarité ne peut pas être mise en doute. Si ta demeure quotidienne est une demeure fixe, c'est toi qui a développé le lien envers elle qui la rend fixe. Sors donc de tes habitudes de pensée. Réveille-toi de tes songes agréables. Redescends sur terre, vers la réalité terrestre. Une semaine d'habitation dans une souka temporaire suffira pour intérioriser la vérité. Dans les dix plaies d'Egypte aussi, chaque plaie a duré une semaine. C'est un laps de temps qui suffit pour permettre d'enregistrer le message voulu. Et alors, à la fin de la semaine de la fête, on ne rentre pas à la maison. Certes, on retourne dans la même maison que l'année dernière, mais pas dans une demeure fixe. Désormais, la maison a cessé d'être une demeure fixe. Elle a retrouvé sa taille naturelle. Elle est devenue en tout et pour tout éphémère. En effet, l'aspect précaire ou solide ne se mesurent pas au matériau de construction utilisé. Même si les maisons construites en béton étaient encore plus solides, en quoi cela les rend-il permanentes ? Qui a décidé quelle période de temps est considérée comme «permanente» ? Les concepts de permanence et de précarité ne se mesure pas par le temps, mais par le sentiment. Une maison solide est censée repousser l'idée désagréable que tout passe comme l'ombre et s'enfuit comme un rêve. C'est une vérité exigeante. Le lien avec la demeure dépasse de beaucoup la réalité d'un toit. Nous attendons d'elle qu'elle nous donne un sentiment de stabilité, d'assurance, de certitude. Une prise dans la terre. Qu'elle apaise l'impression fugitive que la vie est suspendue sur rien. Comme si la chose dépendait de cela...

Par conséquent, que tout citoyen d'Israël s'installe dans la souka, pendant une semaine, et s'habitue à l'idée que tout est transitoire. On s'apercevra que de cette façon, il est plus facile d'être détendu. Et avec ce message, on rentrera en paix dans la maison.

(Emet VéEmouna)

ECHET HAYIL

L'essentiel de la maison

Les femmes envoient leurs fils à l'école, les surveillent pour qu'ils étudient la Torah, elles ont pitié d'eux quand ils rentrent de l'école, les attirent par de bonnes paroles, les protègent pour qu'ils ne négligent pas la Torah, et elles leur enseignent à craindre la faute dans leur enfance, si bien que les femmes tsadkaniot sont à l'origine de la Torah et de la crainte du Ciel. A la fin de la prière, elles doivent supplier le Saint béni soit-Il pour leurs enfants afin qu'ils craignent D., étudient la Torah et observent les mitsvot, car le mérite de la femme pour le monde à venir est que leurs enfants servent Hachem et fassent Sa volonté. Quand la femme se trouve dans le monde à venir et que ses enfants étudient la Torah et pratiquent les mitsvot, cela lui est compté comme si elle était en vie et fasse toutes les mitsvot, et elle sera à un très haut niveau dans le monde à venir. Quand elle donne de la tsedaka, qu'elle prie en même temps pour que ses enfants craignent le Ciel et réussissent dans la Torah et les mitsvot, parce que la prière est entendue quand elle vient en même temps que des mitsvot.

(Réchit 'Hokhma)

GARDE TA LANGUE

La parole est considérée comme un acte

Il y a certaines fautes qui sont inscrites dans la chair à l'intérieur, d'autres qui sont sur le front, et d'autres qui sont gravées dans les os. Quand on a envisagé de commettre une faute et qu'on a exprimé cette décision oralement, même s'il n'y a pas eu d'acte, c'est considéré devant Hachem comme si l'on avait mis en œuvre cette intention, car la parole est considérée comme un acte. Les Sages ont dit «si un homme pensait commettre une faute et ne l'a pas commise, elle ne lui est pas comptée», mais il s'agit du cas où il n'en a pas parlé, car une parole interdite monte immédiatement en haut. Il est dit à ce propos : «Ne laisse pas ta bouche faire pécher ta chair», car cette imperfection se trouve inscrite dans la chair. Mais s'il n'a pas péché par la bouche et s'est tu, cette faute n'a certainement pas produit d'impression sur son corps.

(Réchit 'Hokhma)

LES ACTES DES GRANDS

Toute la vérité

Rabbi Chimon ben Cheta'h avait acheté un âne à un Ismaélite. Ses disciples trouvèrent une pierre précieuse suspendue à son cou. Ils lui dirent : «Rabbi, «la bénédiction de Hachem rend riche» (Michlei 10, 22)». Il leur répondit : «J'ai acheté un âne, je n'ai pas acheté une pierre précieuse». Il alla la rendre à l'Ismaélite. Celui-ci lui s'écria : «Béni soit le D. de Chimon ben Cheta'h !» (Devarim Raba 3, 3). On trouve également dans le Yérouchalmi (Baba Metsia ch. 2 halakhah 5) l'histoire suivante : Des Sages avaient acheté du blé à des non-juifs, ils y ont trouvé une bourse de pièces d'or, et la leur ont rendue. Les non-juifs ont dit : «Béni soit le D. des juifs !» Il y a beaucoup d'histoires dans lesquelles quelque chose de précieux a été rendu pour sanctifier le Nom de Hachem. Celui qui dit la vérité, c'est une très grande qualité, ainsi qu'il est écrit : «La vérité est à la tête de tes paroles» (Téhilim 119, 160), et il est dit : «Eloigne-toi de toute parole de mensonge» (Chemot 23, 7). Même dans ses allusions, on doit être véridique, car la récompense de la vérité est très grande. C'est pourquoi on doit s'habituer à suivre la vérité. On doit étudier la Torah et connaître la vérité, afin de pouvoir accomplir les mitsvot dans toute leur vérité et tous leurs détails. On doit toujours reconnaître la vérité. Même dans des paroles de Aggada, qui ne comportent rien sur l'accomplissement des mitsvot, on apprendra comment rapprocher le cœur de la vérité. On n'aura pas honte d'accepter la vérité de qui que ce soit, même le plus petit et le plus méprisable, car une pierre précieuse qui se trouve dans la main de quelqu'un de petit et de méprisable reste tout de même une pierre précieuse. Maintenant que l'exil se prolonge à cause de nos nombreuses fautes, les bnei Israël doivent se séparer des vanités du monde, s'attacher au sceau du Saint béni soit-Il qui est la vérité, et se sanctifier dans ce qui leur est permis, en ne mentant ni à un juif ni à un non-juif, et en ne trompant personne dans quelque domaine que ce soit. Le sage a dit de toujours placer la vérité en face de soi, ce qui signifie qu'on doit se faire à soi-même des signes, comme lorsqu'on fait des affaires, pour se rappeler de ne pas mentir, ou mettre les choses par écrit, emporter chez soi ce document écrit et le relire avant de traiter une affaire. On écrira dans le Beit HaMidrach et sur sa table, et on se rappellera de ne pas dire de mensonge, afin de ne pas oublier de dire la vérité. C'est ce que faisait un certain sage, il écrivait sur les murs de sa maison et au Beit HaMidrach sur tous les murs : «Souviens-toi du jour de la mort et ne pêche pas». Celui qui ne dit que la vérité vivra, ses jours se prolongeront et il sera sauvé.

(Or'hotTsadikim)

HISTOIRE VÉCUE

Garder la tête claire

Il y avait un homme pieux sans nourriture et sans subsistance dans sa maison, sans pain à manger, et la fête de Soukot approchait. Dans sa grande pauvreté, il croyait qu'il serait obligé d'accomplir la mitsva de se réjouir de la fête par des paroles de Torah... mais sa femme la tsadkanit vendit la dernière chose qui lui restait de sa dot, et acheta de la nourriture et du vin pour le repas de la fête. Quand il rentra de la synagogue et découvrit la table dressée devant lui, sa joie ne connut aucune limite. Il dit le kidouch et s'installa pour manger avec appétit et dans la joie. Mais tout à coup, il cessa de manger en disant : Pendant la fête de Soukot, nous devons nous presser à l'intérieur de la souka, alors que moi je presse ma tête et la plus grande partie de mon corps dans l'assiette... Le 'Hidouchei HaRim a dit quelque chose de semblable sur l'enseignement de la Guemara dans le traité Kidouchin, selon lequel un père doit enseigner à son fils à traverser le fleuve. La signification directe est que le père doit préparer à son fils les outils nécessaires pour être capable d'atteindre l'autre côté du fleuve, ce qui était très courant à l'époque, afin qu'il ne se mette pas en danger ou ne traverse pas le fleuve sans savoir nager. Mais il y a une signification plus profonde à cet enseignement : le mouvement qui caractérise la nage dans un fleuve est que le corps entier est recouvert d'eau, seule la tête surnage ; c'est cette sagesse qu'il faut enseigner à son fils dans tous les domaines de la vie : même si l'on se trouve entouré de toutes parts par des eaux tumultueuses, par les vanités de ce monde qui dérangent la tête, il faut toujours faire attention à garder la tête en haut, à l'extérieur, sans s'abriter à l'ombre du succès...

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

Rabbi Chimon bar Yo'hai

Le 'Hida raconte qu'un homme instruit lui a demandé pourquoi il y a dans le livre du Zohar, en ce qui concerne divers dinim, certaines sévérités et certains châtiments qui n'existent pas dans le Talmud. Et même dans les dinim qui existent dans le Talmud, tous les châtiments sévères qui figurent dans le Zohar ne sont pas cités.

Le 'Hida lui a répondu qu'en réalité, il faut demander bien plus que cela : pourquoi le livre du Zohar n'a-t-il pas été révélé aux Amoraïm ni aux Savoraïm ni aux Guéonim ni aux plus grands rabbanim, et comment a-t-il été découvert par la suite chez des générations qui étaient bien pires ? La réponse est que la sagesse divine a décrété qu'à l'époque de la destruction du Temple, il y aurait mille ans de cette situation, ainsi qu'il est écrit (Eikha 1, 3) : «Il a fait de moi une ruine, un être souffrant tout le jour» (Eikha 1, 13), or le «jour» du Saint béni soit-Il est de mille ans, ainsi qu'il est écrit dans les Psaumes «Car mille ans sont à Tes yeux comme un jour, comme le jour d'hier». Or tous les Tanaïm et les Amoraïm étaient proches de la destruction, à l'intérieur des mille ans, c'est pourquoi leur sainteté n'a pas pu servir à amener le Machia'h, car le décret était en vigueur. Par conséquent il est possible que pendant ces mille ans, le Saint béni soit-Il n'ait pas voulu que soit révélé le livre du Zohar, qui contient plusieurs sévérités et châtiments, car à ce moment-là il y avait des malheurs, les bnei Israël étaient dans une grande souffrance, et s'ils avaient découvert les paroles de Rabbi Chimon bar Yo'hai et de ses amis sur tous les châtiments, il y aurait eu matière pour le Satan à les accuser encore plus. Il est évident que les grands de chaque génération observaient toutes les sévérités et les conduites saintes, mais la majorité du peuple ne connaissait pas toute la sévérité dont il était question, et il valait mieux qu'ils transgressent par inadvertance en un temps de malheur. Mais une fois que mille ans se sont écoulés depuis la destruction du Temple, le Machia'h aurait pu venir. Il tarde à cause de nos fautes, et le mauvais penchant est devenu très puissant, ainsi que les Sages ont dit (Sota 49b) : «Avant l'époque de la venue du Machia'h, l'insolence prévaudra», or c'est cet instinct qui se renforce quand on voit que les maux s'amplifient, c'est pourquoi à proximité des générations qui suivent les mille ans après la destruction, la lumière du Zohar a été révélée pour protéger les générations, afin que par ce mérite vienne la délivrance pour Israël. Alors, on a découvert les sévérités et les châtiments afin qu'on entende et qu'on voie, car les circonstances augmentent la puissance du désir. En effet, l'instinct de fauter a grandi, c'est pourquoi nous avons besoin de toutes les sévérités qui ont été découvertes. (Chem HaGuedolim)